

ARRÊTÉ DU 08 DEC. 2014
portant nomination des représentants du personnel à la
commission administrative paritaire interministérielle compétente
à l'égard du corps des administrateurs civils

LE PREMIER MINISTRE,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU le décret n° 99-945 du 16 novembre 1999 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs civils, notamment son article 4 ;

VU le décret n° 2000-1222 du 14 décembre 2000 modifié relatif à la commission administrative paritaire interministérielle et aux commissions administratives paritaires ministérielles compétentes à l'égard du corps des administrateurs civils ;

VU l'arrêté du 22 juillet 2014 relatif à l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire interministérielle compétente à l'égard des administrateurs civils ;

VU le procès-verbal de l'élection du 4 décembre 2014.

ARRÊTE

Article 1er : Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire interministérielle prévue à l'article 4 du décret du 16 novembre 1999 susvisé, les administrateurs civils dont les noms suivent :

1.- en qualité de représentants du grade d'administrateur général :

	Union syndicale des administrateurs civils – USAC-CGC	Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT
TITULAIRE	–	LACROIX Guillaume
SUPPLEANT	–	PIOZIN Eric

2.- en qualité de représentants du grade d'administrateur civil hors classe :

	Union syndicale des administrateurs civils – USAC-CGC	Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT
TITULAIRES	BOUQUET Brigitte BENASSY Marc LANUIT Jean-Pascal	LABAT-GEST Chantal SARTHOU David BROUARD Eliane GOLDSTEIN Samuel CHAILLET Sophie SALAÜN Sophie
SUPPLEANTS	COSTEDOAT Sophie BOUNIOU Pascal BEGON Hélène	BOUVIER Laurent MONTACER Ilham DE JOUVENEL DES URSINS Matthias DORADO Eloy CASADEBAIG Fabrice SANS Frédéric

3. - en qualité de représentants du grade d'administrateur civil :

	Union syndicale des administrateurs civils – USAC-CGC	Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT
TITULAIRES	FIETIER Jean-Michel GUILHOT Mireille	PIMPIE Pierre
SUPPLEANTS	COUSIN Frédérique ABIVEN Ludovic	CALAIS Elise

Article 2 : La Directrice générale de l'administration et de la fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 08 DEC. 2014

Pour le Premier ministre et par délégation,
La directrice générale de l'administration et de la fonction publique,

Marie-Anne LEVEQUE